

Comprendre le règlement d'une succession (pour non-juristes)

Identifier les notions et les étapes importantes d'une succession

PUBLIC

Toute personne, n'ayant aucune formation juridique préalable, et souhaitant appréhender le droit des successions.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Code
701384

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1158 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les étapes d'ouverture d'une succession
- Envisager les règles légales de la dévolution de la succession ordinaire
- Examiner le système dérogatoire au système commun : les successions anormales
- Analyser l'administration de la succession

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Déterminer les étapes d'ouverture d'une succession

Acquérir les bases terminologiques

- Définition des notions liées à l'ouverture d'une succession
 - ▶ Succession
 - ▶ De cujus
 - ▶ Héritier ab intestat
 - ▶ Dévolution légale, volontaire
 - ▶ Ayant cause universel, à titre universel, à titre particulier
- Quiz : les notions liées à la succession

Décrire l'ouverture de la succession

- Les causes d'ouverture
- La date d'ouverture
- Le lieu d'ouverture
- Mise en situation avec un absent

Définir l'aptitude à hériter

- L'existence

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- L'absence d'indignité
- La preuve de la qualité d'héritier
- Quiz : les conditions liées à la qualité d'héritier

Envisager les règles légales de la dévolution de la succession ordinaire

Identifier les droits des parents

- Les principes : la règle de l'ordre et la règle du degré
- Les correctifs aux règles de principe (correctif du deuxième ordre, représentation, division par branche)

Définir les droits du conjoint survivant

- La qualité de conjoint successible
- Les droits successoraux du conjoint survivant :
 - ▶ L'étendue des droits en présence de descendants (enfants communs / enfants non communs)
 - ▶ L'étendue des droits en présence d'ascendants privilégiés
- Envisager les droits spécifiques du conjoint survivant

Déterminer les droits de l'État

- Les successions en déshérence
- L'impôt successoral

Envisager l'existence d'une option successorale

- Définition de l'option successorale
- Détermination des titulaires de cette option
- Les caractères de l'option
- Les formes et conséquences de l'option
 - ▶ L'acceptation pure et simple
 - ▶ L'acceptation à concurrence de l'actif net
 - ▶ La renonciation
- Cas pratique : déterminer les héritiers (ordre et degré) en présence d'un conjoint survivant

Examiner le système dérogatoire au système commun : les successions anomales

Déterminer les règles particulières de transmission des biens dévolus selon leur nature

- Les souvenirs de famille
- Les droits patrimoniaux de l'auteur
- Le droit au bail d'habitation

Déterminer les règles particulières de transmission des biens dévolus selon leur origine : les retours légaux

- Les conditions requises pour mettre en oeuvre ce droit

- Les bénéficiaires de cette faculté :
 - ▶ Le droit de retour de l'adopté simple
 - ▶ Le droit de retour des collatéraux privilégiés
 - ▶ Le droit de retour des père et mère donateurs
- Mise en situation : déterminer si les biens sont soumis à une succession anormale ou non

Analyser l'administration de la succession

Prévoir l'attribution matérielle et l'exercice des droits attaché à l'administration de la succession

- La détermination des bénéficiaires et des conséquences de la saisine
- Les modalités d'appréhension des biens : saisine, envoi en possession, délivrance des legs
- La gestion de l'actif
- La liquidation de la succession

Envisager la distribution de la succession

- Détermination de la masse partageable :
 - ▶ En l'absence de libéralités rapportables
 - ▶ En présence de libéralités rapportables : rapport et réduction des libéralités
- La mise en oeuvre du droit de réserve
- Mise en situation : calcul d'une masse avec imputation de libéralités rapportables

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 1 Oct. 2026 – Session Garantie
- 27 Nov. 2026

A DISTANCE

- 1 Oct. 2026 – Session Garantie
- 27 Nov. 2026

